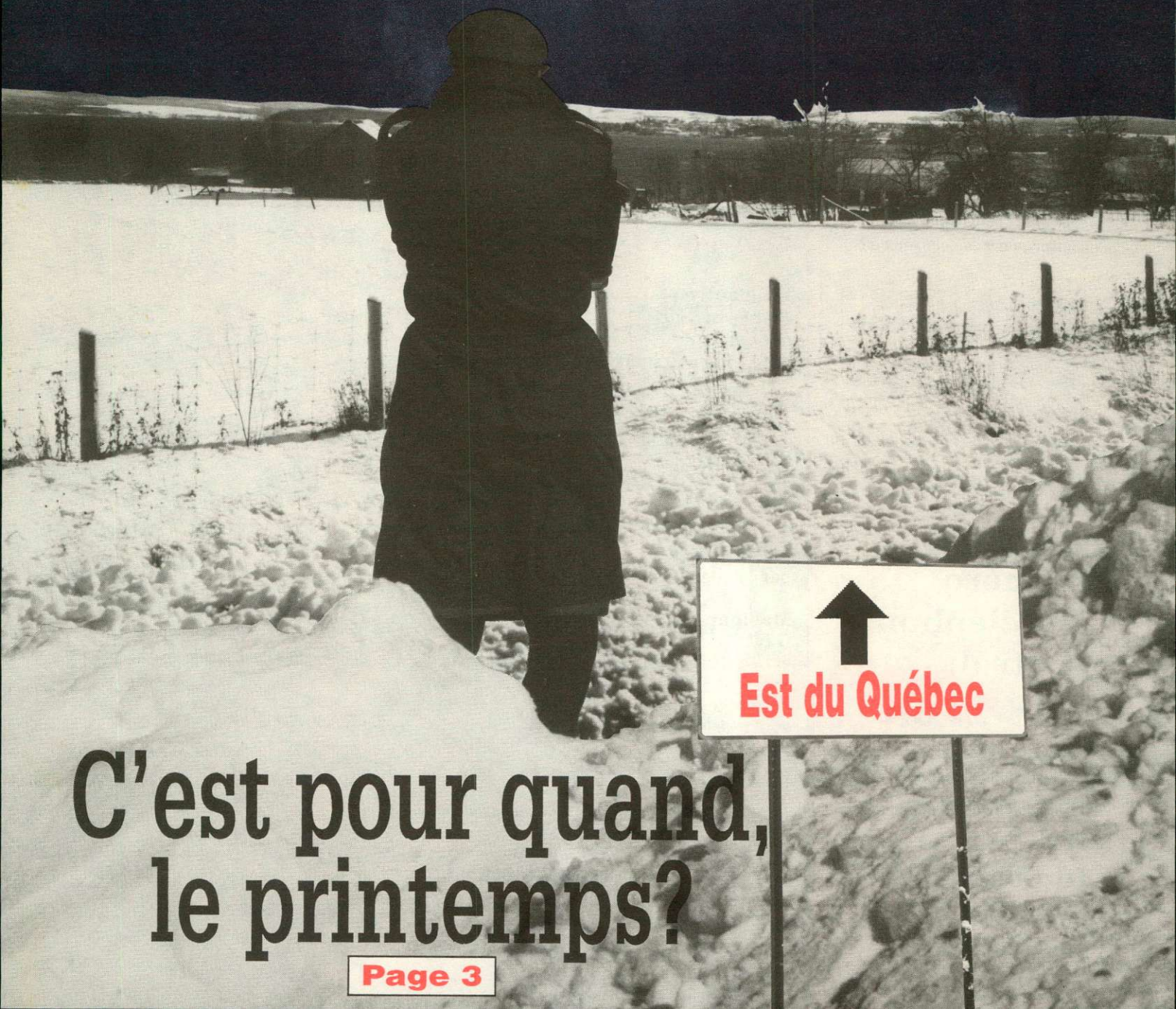


NOUVELLES

CSN

Numéro 324

12 avril
1991



Est du Québec

**C'est pour quand,
le printemps?**

Page 3

Coordination

Henri Jalbert
(514-598-2160)

Rédaction

Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations

Maurice Roy
Clément Trudel
Michel Tremblay
Pierre Vadeboncoeur

Photographe

Alain Chagnon
Michel Rioux

Conception graphique

Jean Gladu

Infographie

Jean Gladu
Caroline Leblanc
Sophie Marcoux
Henri Jalbert

Caricaturiste

Garnotte

Impression

Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution

L'équipe de distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

**Numéro
de téléphone
central:
598-2121**

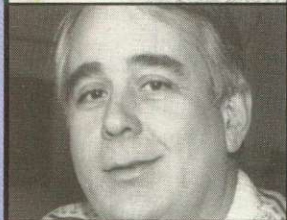
RÉDACTION

514-598-2159

DISTRIBUTION

514-598-2233

NOUVELLES CSN 324 page 2



Chroniques

D'un autre oeil:
*Plaidoyer pour
la dignité,*
par Clément Trudel

Regards:
René Lévesque,
par Pierre
Vadeboncoeur

Cinéma
*Un homme de parole
et Les enfants du feu,*
par Michel Tremblay

Musique
Guy! Guy!
et *Jean Leloup,*
par
Louis-Serge Houle
et Thérèse Jean

Billet
Golden parachutes,
par Michel Rioux

C'est pour quand, le printemps? 3

Dans l'Est du Québec, à l'heure où le printemps est officiellement arrivé, on se demande quand la vie reprendra. Cependant, comme les dirigeants politiques semblent avoir oublié jusqu'à l'existence de cette région, les gens commencent à s'organiser entre eux et sans eux.

Un nouveau type de contrat économique 9

Aux Aciers Atlas, de Sorel-Tracy, les travailleurs se préparent à vivre une nouvelle expérience qui vient confirmer que la «main-d'œuvre n'est pas un produit jetable».

Le mal-développement selon Robert Bourassa 10

Des travailleuses et des travailleurs de différents secteurs témoignent de l'effet, sur leur milieu de travail et sur leur vie personnelle, des politiques économiques désastreuses du gouvernement de Robert Bourassa.

Avenir des communications: le micro attaqué 13

Avec les coupures auxquelles s'adonnent, l'un après l'autre, les propriétaires de médias, quel avenir attend le secteur des communications?

La semaine du français au travail 14

À l'occasion de la semaine du français au travail, la CSN lance un concours auquel les lectrices et lecteurs sont invités à participer.



Quand le secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette, le vice-président Roger Valois, le vice-président de la Fédération de la métallurgie, Réal Binet et ceux qui les accompagnent montent dans un petit avion Merlin, à Dorval, le printemps est officiellement en vigueur depuis quelques heures déjà. Lise Poulin, présidente de la Fédération du commerce, a dû annuler sa présence à la dernière minute, retenue par une urgence.

Il est 7h25, le 21 mars; à Montréal, la neige était à peu près disparue. Commençaient alors 60 heures d'activités syndicales, de discussions, d'expression de solidarité et de découvertes, de Rimouski à Sainte-Anne-des-Monts, jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine. Voici donc, tels que rapidement aperçus, quelques reflets de vie syndicale et populaire de ce coin de pays lointain, qui s'acharne malgré tout à rêver encore au printemps.

8h55. Jeudi, le 21 mars.

À l'aéroport de Rimouski-est, l'avion atterrit sur une piste balisée de chaque côté par deux mètres de neige. Le vice-président du Conseil central du Bas Saint-Laurent, Normand Gagnon, et le trésorier Jean-Paul Lévesque nous apprennent qu'à Amqui, dans la Vallée de la Matapédia, à environ 90 kilomètres, les élèves de la polyvalente ont dû y passer la nuit, 47 centimètres de neige s'étant abattus sur la région. Quelques minutes plus tard, le groupe se retrouvait dans les bureaux du conseil central, au 124 Sainte-Marie.



Est du Québec

**C'est pour quand,
le printemps?**

Par Michel Rioux

9h30. Les bureaux du conseil central sont animés. Rapidement, la présidente Solange Tremblay, Pierre Paquette et Roger Valois font le point: une conférence de presse a été convoquée pour 10 heures. Au menu: la question nationale, la récession, le gel des salaires dans la Fonction publique. À Montréal et à Québec, l'activité déborde sur ces questions. La Commission Bélanger-Campeau vit ses dernières séances.

Les organisations syndicales discutent pour déterminer le meilleur moyen de protéger les intérêts des travailleuses et des travailleurs dont le ministre Johnson veut geler les salaires. Pierre Paquette, au téléphone, s'informe des derniers développements avec Gérard Larose et Monique Simard.

«La télévision n'y sera pas. Depuis que Radio-Canada a fermé son poste, la télévision privée nous prend de haut. Ils ont le monopole maintenant. Alors...», glisse Solange Tremblay quelques minutes avant la conférence de presse.

C'est là un des effets pervers de la décision prise par les bureaucrates d'Ottawa. Un effet que Roger Valois traduira plus tard dans la journée de la façon suivante:

«Qu'est-ce qu'il a fait, Brian Mulroney, pour que le monde ne se parle plus dans le Bas? Il a fermé la télévision de Radio-Canada!»

10h00. Le Progrès-Echo, CKMN, CFLP et la radio de Radio-Canada sont là... Y passent à tour de rôle, dans une conférence de presse animée, les taux d'intérêt et les responsabilités respectives du gouverneur de la Banque du Canada, John Crow, et du gouvernement conservateur, la récession, *«qui est la seconde en importance depuis la dernière guerre»*, le niveau de la dette, etc.

Solange Tremblay précise que 5000 des 8000 membres du conseil central sont touchés par la menace de gel du ministre Johnson. *«Rimouski est une ville administrative, une ville de services.*

Un gel des salaires enlèverait plusieurs millions de la circulation, à un moment où la situation économique est terriblement précaire», dit-elle. Pierre Paquette souligne que le lundi précédent, au cours d'une rencontre avec le ministre des Finances Gérard D. Lévesque, la CSN a préconisé de remettre entre les mains des régions des sommes importantes qui pourraient être consacrées au développement régional. Cette suggestion, visiblement, rejoint les préoccupations de celles et de ceux qui, en région, tentent par tous les moyens de sortir du cercle infernal composé de chômage, d'assistance sociale et d'exode.



*Solange Tremblay
Pierre Paquette
Roger Valois et Réal Binet
En conférence de presse
à Rimouski*



11h30. Après la conférence de presse, discussion avec un vice-président du conseil central. Richard Gamache est organisateur communautaire au CLSC Témis. Il parle avec enthousiasme d'un vent de renouveau qui semble se lever sur cet immense territoire qui s'étend de Rivière-du-Loup à Matane, en passant par les frontières du Maine et du Nouveau-Brunswick. «*C'est une reprise des Opérations Dignité qui ont tellement marqué la région depuis vingt ans*», souligne-t-il avec conviction. «*Lundi soir, à Squatec, dans l'arrière-pays, on attendait une cinquantaine de forestiers et d'agriculteurs à une assemblée d'information. Il en est venu 200!*»

12h15. Le groupe descend au sous-sol, où les attendent une vingtaine de militantes et de militants qui suivent une SOS (session pour officières et officiers syndicaux). Sylvie Proulx, secrétaire générale du conseil central, et Denis Pineau donnent la session. Entre deux sandwiches, Roger Valois fait un vibrant plaidoyer sur l'importance d'organiser de nouveaux membres; Réal Binet fait valoir la nécessité d'unir les efforts entre les secteurs privés et publics – *c'est très bon ce qu'il dit*, me glisse à l'oreille Daniel Rioux, vieux militant de la FAS à Trois-Pistoles et bon ami de l'écrivain Victor-Lévy Beaulieu.

14h. Visites aux deux IGA-Cooprix, où sont actuellement menées depuis janvier, sous la direction de Jocelyne Everell, ingénieure à la CSN, des expériences afin de déterminer quel type de siège pourrait être utilisé par les caissières. Une décision majeure de la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles (CALP), à la suite d'une plainte logée par un syndicat de Port-Cartier, obligeait en février la compagnie Provigo à fournir des sièges à ses caissières.

À Rimouski, c'est après un lock out de quatre mois qu'une entente intervenait pour procéder à cette expérience. Georges Turcotte, le trésorier du syndicat, explique que deux sièges sont à l'essai dans un supermarché, un troisième siège l'étant dans un autre. «*Six caissières les utilisent par rotation et doivent consigner leurs observations. Ça va être déterminant dans le choix qui se fera*», assure Georges Turcotte, qui fait visiter avec fierté son supermarché.

16h15. Sur les ondes de Radio-Canada, le journaliste Louis Belzile relate dans le détail la conférence de presse du matin. Il insiste sur les effets ravageurs d'un gel des salaires pour la région. «*La CSN affirme que les gouvernements n'ont pas fait les efforts nécessaires pour soutenir l'économie*», rapporte-t-il.

Chez IGA-Cooprix, des sièges pour les caissières sont à l'essai.

On est bien!

Des militantes et des militants suivraient une session SOS à Rimouski



17h30. Environ 75 militantes et militants ont répondu à l'invitation du conseil central. « Vous êtes pas arrivés chez nous en locataires mais en propriétaires », lancera Roger Valois aux membres du nouveau syndicat de Steinberg, qui viennent de quitter les TUAC pour rejoindre les rangs de la CSN. Il saura les galvaniser à un tel point qu'à la fin, ils s'arracheront son autographe... On recueille aussi de nouvelles adhésions au Mouvement Québec 91, dont Pierre Paquette dit qu'il jouera en quelque sorte le rôle de parapluie populaire dans la préparation du référendum. Le soir, souper avec l'exécutif et les salarié-es du conseil central.

9h15. Vendredi, le 22 mars. Le conseil central de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine tient son assemblée générale à Sainte-Anne-des-Monts, à 200 kilomètres de Rimouski. Ici, la distance prend toute son importance. Militantes et militants viennent des quatre coins de la péninsule et ont dû faire des heures de route, pour la plupart, afin de participer à cette assemblée générale. Ils viennent de New Carlisle, de Murdochville, de Cap-Chat, de Maria, de Gaspé, de Saint-Alexis, de Matapédia, de la Baie des Chaleurs.

Des Iles-de-la-Madeleine aussi, comme Jean-Paul Cyr, cuisinier au Centre d'accueil Villa Plaisance; il a fait le trajet jusqu'à Gaspé en avion pour emprunter ensuite l'autobus qui, après un voyage de près de 3 heures, l'a mené à Sainte-Anne-des-Monts. Si, comme le souligne Roger Valois, on peut voir le territoire de sept conseils centraux du pont de Trois-Rivières, par temps clair, ce n'est certes pas le cas ici... Rémi Dion, qui préside le conseil central, ouvre l'assemblée générale; il sera question de mobilisation régionale, d'organisation de nouveaux membres, de luttes syndicales menées sur le territoire.

Pierre Paquette rappellera les enjeux autour de la question nationale et s'en prendra au ministre Johnson. « Le secteur public, au Québec, c'est comme l'industrie automobile en Ontario. » À la veille de l'ouverture de la période de maraudage dans le secteur public, Roger Valois fera valoir les caractéristiques fondamentales de la CSN. « À la CSN, le monde est pas comme attaché à la patte du poêle. Votre certificat d'accréditation, c'est vous qui le détenez. On ne se promène pas non plus avec une machine à calculer la solidarité. Chez nous, la solidarité, ça ne se vit pas à géométrie variable. De Blanc Sablon à Hull, de Sherbrooke à Chisasibi,

les cotisations sont immédiatement transformées en services directs aux membres: 8 salarié-es fournissent des services aux 3500 membres du territoire du conseil central. C'est ça, être présent. » Il devait s'en prendre, avec humour et humeur, « aux organisations qui ont subitement l'âme à la tendresse et qui découvrent aujourd'hui qu'il y a des concierges dans les écoles, alors que pendant des années, ils se sont barrés les pieds dans leurs moppes sans même les voir. »



Rémi Dion explique à Roger Valois et à Pierre Paquette le déroulement de l'assemblée à Sainte-Anne-des-Monts

À la radio de Radio-Canada, les nouvelles ne sont pas des plus gaies. La Commission scolaire La Neigette annonce la fermeture de trois écoles élémentaires. À Saint-Marcellin, un village de l'arrière-pays de Rimouski, on ne compte que sept inscriptions pour la première année scolaire, l'an prochain. Que faire? se demande l'animateur radio-phonique.

« Le député fédéral Charles-Henri Marin nous disait il y a trois jours que 29600 emplois avaient été perdus sur le territoire depuis quatre ans. Et il n'a pas intérêt à grossir les chiffres. » C'est le président du Conseil central de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine, Rémi Dion, qui livre cette statistique. L'assemblée générale vient d'adopter une résolution faisant une priorité de l'organisation d'un vaste ralliement en mai, à Chandler.

Bas Saint-Laurent, Gaspésie et Iles-de-la-Madeleine. Des régions distinctes mais qui souffrent, depuis des décennies, des mêmes maux. Des régions aussi

qui veulent se reprendre en main et pour qui « où il y a du vouloir, il y a de l'espoir », comme l'affirme la Coalition Urgence Rurale du Bas Saint-Laurent, qui travaille depuis l'automne 88 à donner à cette région une politique de développement rural.

La mobilisation prend forme. 200 personnes à Squatec le 18 mars; 60 personnes à Notre-Dame-du-Lac le 20 mars. « Mais les gens sont méfiants. Ils ont connu tellement de déceptions qu'il faut constamment préciser qu'on n'est pas des représentants du gouvernement ou, encore pire, du BAEQ, de triste mémoire », confie Richard Gamache, organisateur communautaire au CLSC Témis et vice-président du Conseil central du Bas Saint-Laurent.

Cinq principes

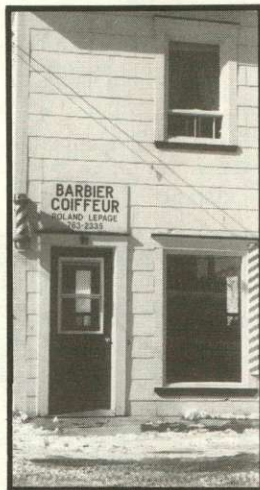
La Coalition fonde son action sur cinq principes: l'occupation du territoire; l'exploitation rationnelle et polyvalente des ressources dans une optique de développement durable; la création d'emplois valorisants, stables et rémunérés équitablement; le maintien et l'amélioration des services et, enfin, la

Une population qui refuse de disparaître

13h. Marche dans la municipalité, en direction de l'hôtel Beaurivage, où on sert la meilleure morue. Ça ne respire pas la prospérité. Maisons à l'abandon, commerces fermés. Roland Lepage, 50 ans, le barbier de la place qui a pris il y a 25 ans la relève de son père Albini, constate avec tristesse le déclin du village. «*Mais les cheveux continuent quand même de pousser*», confie-t-il en souriant.

15h. Reynald Blais, du Syndicat du poste de radio CHNC de New Carlisle, y va d'un témoignage sur la solidarité de la centrale. «*On a vécu au début des années 80 un conflit qui a duré 36 mois. Cela a coûté extrêmement cher à la CSN mais on ne nous l'a jamais fait sentir. On avait établi des liens avec un syndicat affilié à Nabet, qui vivait lui-aussi un dur conflit. C'est dans les journaux que les membres ont appris la fin de leur lutte: Nabet les avait lâchés.*»

19h. L'avion se pose aux Iles-de-la-Madeleine avec à bord un nouveau passager, le président Rémi Dion, qui participera le lendemain aux activités organisées par les syndicats locaux.



9h. Samedi, le 23 mars. Après avoir traversé les Iles quasi de bout en bout, sur une route qui bien souvent n'est qu'un lacet de glace posé sur la mer, on atteint la mine de sel Seleine, que nous feront visiter Gaston Renaud et Claude Bénéard, du syndicat, avec le maître mineur Robert Forest.

14h. Le groupe prend le repas avec une vingtaine de délégués syndicaux des Iles, où la CSN compte près de 1000 membres, dont environ 400 dans le secteur public. Sont présents des syndiqués de la FAS, du Commerce, de la FEESP, de la CSN-Construction, de la Métallurgie. La discussion est animée.

Assemblée générale du CC Gaspésie-les Iles



Jean-Yves et Florent Lapiere écoutent Roger Valois



valorisation de l'identité rurale et la réhabilitation de son image. Toutes ces préoccupations sont partagées par la CSN et plusieurs de ces principes ont été très présents dans les débats entourant le dernier congrès. Le manifeste de la Coalition ne parle pas autrement. «*L'élément le plus sûr pour le succès d'une véritable politique de développement rural, c'est la solidarité. Nous demandons d'avoir un préjugé favorable envers cette politique afin que nous puissions compter sur votre solidarité. Seule la solidarité nous permettra de réussir.*»

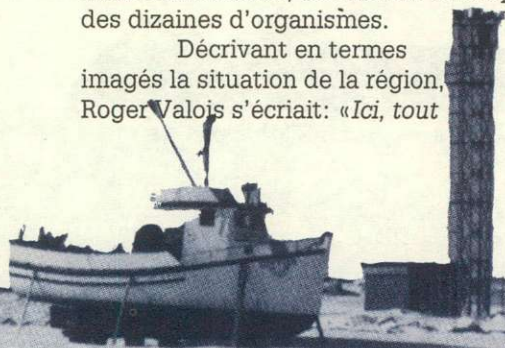
Au même moment, quelques centaines de kilomètres plus bas, un manifeste intitulé **Le cri des ruraux en Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine** circule, est discuté et adopté dans des dizaines d'organismes.

Décrivant en termes imagés la situation de la région, Roger Valois s'écriait: «*Ici, tout*

ce qui reste à arriver, c'est une saisie puis un feu de tuyau. Tout le reste, ils l'ont eu!» Dans la discussion à l'assemblée générale, on dit sa méfiance «*à l'endroit de tout ce qui vient d'en haut de Rimouski.*» Pour le calcul du taux de chômage régional, le territoire a été repoussé de l'Ile-Verte jusqu'à L'Islet, souligne-t-on. Ce qui a pour effet de noyer le véritable taux de chômage de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine. Depuis 17 mois consécutifs, on enregistre des pertes d'emplois. Sur une population active de 84000 personnes, 24000 seulement auraient un travail. C'est tragique, soulignait-on.

Fatigué de voir les fonds marins détruits par des engins de pêche autorisés «*par des personnes qui ne peuvent pas différencier un homard d'un hareng*», désolé de constater que «*nos forêts repoussent en aulnes, les beurreries tombent en ruine, les laiteries subissent le même sort et le résultat final, c'est l'exode de notre population*», le conseil central propose «*que les Madelinots et les Gaspésiens prennent en main leur développement économique régional et imposent aux politiciens leur orientation.*»

Richard Gagnache du CLSC Témis



Florent Lapiere, président du syndicat de la construction, n'est pas peu fier d'annoncer que le OUI a été appuyé à 90% dans le référendum sur la souveraineté organisé dans son syndicat.

On veut couper la prime d'éloignement versée aux travailleurs et aux travailleurs du secteur public des Iles. «*Quelqu'un a-t-il*

entendu parler d'un glissement de terrain qui aurait cousu les Iles à la Gaspésie?» lance Roger Valois, goguenard.

Jacques Bourbeau, conseiller syndical de la CSN établi en permanence sur les lieux pour assurer une meilleure présence, fait circuler une pétition en faveur de la construction d'une usine de compostage.

«*Il est urgent de protéger la nappe phréatique mais pour ça, il faut mettre fin à un esprit de clocher qui a été poussé à sa caricature extrême*», explique-t-il. Léonce Desraspes, du CLSC des Iles, vice-président du secteur et qui, sous la bannière péquiste, a raté l'élection par 252 voix en 1989, appuie l'engagement syndical dans cette cause.

«*C'est important, soutient-il, que la CSN soit présente dans ce genre de mobilisation*». Pendant que la discussion battait son plein, Pierre Paquette rencontrait les journalistes du journal *Le Radar* et du poste de radio CFIM.

19h. Juste retour des choses. Après avoir quitté les Iles sous un soleil radieux, le groupe atterrit à Dorval, en pleine tempête de neige et de verglas...



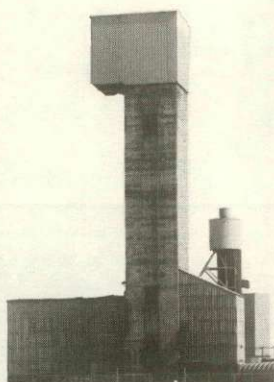
Rosella Cummings et Claude Bernard suivent les propos de Pierre Paquette



Une cathédrale de sel



Réal Binet, de la Métallurgie



Roger Valois et Gaston Renaud

À 700 pieds sous la mer, des dizaines de kilomètres de galeries courent sans fin, dans l'obscurité la plus totale, une obscurité troublée seulement par des lueurs furtives qui vacillent à partir des casques de mineurs dont nous sommes tous affublés. De temps à autre, une ampoule électrique n'arrive pas à jeter autre chose qu'une lumière blafarde sur des murs tout entiers composés de sel.

Pas seulement les murs. Le sol aussi; et les plafonds, qui atteignent à certains endroits jusqu'à 65 pieds. Tout est en sel. Les bruits sont sourds, comme tamisés.

«*C'est le paradis comparé aux mines d'amiante*», laisse échapper Réal Binet, vice-président de la Fédération de la métallurgie et mineur à Thetford Mines.

En ce samedi matin ensoleillé et froid, nous étions treize à descendre dans le puits de Mines Seleine, une mine dont la teneur varie de 92 à 97%. En pleine production, la mine emploie 160 travailleurs, membres depuis trois ans d'un syndicat affilié à la CSN. Mais à cette période de l'année, la production est arrêtée et on en profite pour effectuer des réparations ou encore

pour installer de nouveaux équipements. C'est que le transport s'effectue par bateau et que les glaces n'ont pas encore desserré leur emprise.

Spectacle impressionnant que celui-là: treize ombres flottant dans des habits oranges, lourdes bottes aux pieds, penchées sur des cratères sans fond, qui auraient pu être sur la lune ou sur une autre planète éloignée. Des cratères de sel pur.

Sept cents pieds au-dessus, accrochés aux plafonds dans les salles d'habillage, les habits de travail des mineurs achèvent de sécher. Dans quelques semaines, les galeries retentiront des sourdes explosions qui feront voler en éclat le sel accumulé depuis des millénaires et les bateaux reviendront prendre livraison de leur cargaison, les glaces ayant décidé de se retirer.



Aux Aciers Atlas de Sorel-Tracy

Un nouveau type de contrat économique

par Michel Rioux

Sans rien céder au plan des salaires et des avantages sociaux, mais en consolidant 411 emplois existants, auxquels viendront s'ajouter 335 autres emplois permanents dans les six prochaines années, les travailleurs des Aciers Atlas, de Sorel-Tracy, ont appuyé massivement — à 94% — une nouvelle expérience qui vient confirmer, selon l'expression du président Pierre St-Michel, que «*la main-d'oeuvre n'est pas un produit jetable.*»

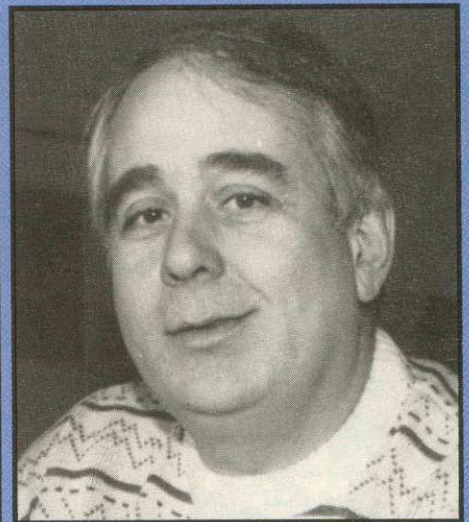
Prenant la parole au cours d'une conférence de presse tenue à l'intérieur de l'usine le 8 avril, en présence de représentants de l'entreprise coréenne Sammi-Atlas, du premier ministre Robert Bourassa et quatre de ses ministres, le président de la CSN Gérald Larose saluait cet investissement de \$500 millions dans une région qui compte déjà un taux de chômage de près de 14%. La main-d'oeuvre régionale sera privilégiée dans l'embauche.

«*Il s'agit d'un investissement de qualité, d'un contrat économique de type novateur, qu'on peut considérer comme un début de transparence économique de la part de l'entreprise, qui a finalement reconnu un droit de regard syndical quant aux conditions de réalisation de l'investissement*», a souligné le président de la centrale.

De son côté, le président de la Fédération de la métallurgie, Benoît Capistran, précisait que des concepts comme ceux de la «*qualité totale*» ne seront des réussites que si les patrons acceptent la nécessité que les travailleurs soient étroitement associés à la démarche. «*Les entreprises doivent écouter, informer, tenir compte de l'expertise acquise par les travailleurs,*» ajoutait Benoît Capistran.

De nouveaux acquis

Dans toute l'opération, de nouveaux gains ont été acquis pour l'économie québécoise. Le siège social de Sammi-Atlas sera transféré de l'Ontario au Québec et des sommes importantes seront consacrées à la recherche et au développement, de même qu'à la formation de la main-d'oeuvre. La production, qui passera de 80 000 à 300 000 tonnes, se situe à la fine pointe de la technologie.



Gagnant à l'applaudimètre, selon ce qu'en a rapporté Télé-Métropole, devançant ainsi les Robert Bourassa, H.C. Kim et Gérald Larose, le président du syndicat, Pierre St-Michel, n'est pas inquiet d'avoir accepté de ne pas recourir à la grève lors du prochain renouvellement de la convention collective. «*Après avoir quitté les Métallos pour rejoindre la CSN, en 1979, on a fait une grève de neuf mois, une grève dont on retire encore les bénéfices. En 1985, on a fait une nouvelle grève, de trois mois cette fois. Ce n'est donc pas à nous qu'il faut expliquer l'importance de la grève, explique-t-il. Dans le cas présent, la très grande majorité de nos membres a convenu que les avantages, à court et à long terme, étaient de beaucoup supérieurs aux inconvénients.*» Sans faire aucune concession sur les conditions de travail acquises au fil des ans, le syndicat voit sa participation assurée dans le processus de développement de l'entreprise; l'organisation du travail de même qu'un programme de développement des ressources humaines seront élaborés conjointement. Pour les trois premières années, les hausses salariales seront d'environ 17%, soit l'indexation plus 85 cents l'heure. Dans trois ans, en cas de différend sur les salaires, un arbitre sera appelé à trancher sur la base de «*l'offre finale*».

De l'enflure verbale

Emporté par l'enthousiasme, et suivi par les médias électroniques qui semblent difficilement saisir le sens des choses, le ministre Gérald Tremblay parlait d'un nouveau «*contrat social*» pour qualifier l'entente intervenue aux Aciers Atlas. Il y a de l'exagération à hisser cette entente — excellente au demeurant — au niveau où le philosophe Jean-Jacques Rousseau avait placé, au 18^e siècle, son idéal de liberté et d'égalité. Comme l'ont précisé les porte-parole syndicaux, il s'agit plutôt d'une «*solution concrète à une situation spécifique.*» À ce titre, ajoutait Gérald Larose, cette entente n'a pas la prétention d'être un modèle arrêté qui pourrait être exporté à n'importe quelles conditions dans d'autres entreprises.

Le mal-développement

selon Robert Bourassa



Dans un Québec où il manque de plus en plus d'emplois, l'impact d'un gel des salaires des salariées de l'État pourrait s'avérer particulièrement négatif pour les économies régionales déjà en difficulté. Surtout que le gouvernement n'a jamais mis de

l'avant un véritable plan de relance de l'économie et de l'emploi.

Ce sont les femmes et les hommes qui ont des bas et des moyens revenus qui sont les perdants du «mal-développement» du Québec. De plus en plus, ce sont les riches qui sortent gagnants des différentes politiques régressives mises de l'avant par le gouvernement.

L'État intervient de moins en moins dans l'économie, surtout au niveau de l'emploi. Depuis longtemps, le gouvernement dit que c'est l'entreprise qui doit s'en occuper. Or, elle ne s'en occupe qu'à ses conditions et le plein emploi ne fait pas partie de ses priorités. Comme conséquence: une création d'emplois insuffisante et un taux de chômage élevé.

Le désengagement de l'État a amené des coupures budgétaires dans plusieurs secteurs: environnement (manque d'argent pour les usines d'épuration, les sites d'enfouissement), aide sociale (chasse aux assisté-es sociaux), éducation (détérioration des équipements, augmentation des frais de scolarité universitaires), santé

(manque de ressources pour la désinstitutionnalisation, manque de budgets pour les soins de longue durée pour les personnes âgées, pour consolider le réseau des garderies), etc.

Il y a une autre conséquence au désengagement de l'État. En plus de la réduction des dépenses, il y a eu des modifications importantes à la fiscalité, alors que l'imposition est devenue de plus en plus régressive.

L'alourdissement de la taxation indirecte en est un élément important. C'est ainsi que la taxe scolaire a plus que doublé partout au Québec en 1990 et que les tarifs d'électricité ont augmenté de quelque vingt pour cent sur une période de deux ans. Et la taxe de vente du Québec touche maintenant des biens qui étaient exemptés: chaussures, vêtements, meubles, et elle touchera les services à partir de 1992. Et ce n'est pas fini! Le gouvernement effectuera des coupures additionnelles aux municipalités en leur refilant le coût du transport public.

Dans ce cadre d'appauvrissement général et d'absence d'une politique de plein emploi, la menace d'un gel des salaires de plusieurs centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs de l'État risque de peser lourd sur les économies régionales, surtout là où on retrouve une concentration des employé-es de l'État et dans les régions qui connaissent des difficultés importantes. Il n'est pas inutile de rappeler qu'il y a deux ans à peine, les députés s'étaient voté une augmentation de salaire de vingt-deux pour cent!

Les gens économisent, sinon ils végètent



Diane Ménard travaille à la Caisse populaire La Providence à Saint-Hyacinthe, et elle est formatrice à la Fédération du commerce (CSN). Son emploi constitue un poste d'observation privilégié pour les effets désastreux de la récession sur les travailleuses et les travailleurs. «*La section des marges de crédit et des emprunts est nettement plus achalandée qu'avant, déclare-t-elle.*

Les gens essaient de survivre. Plusieurs qui avaient une maison ont trouvé difficile de passer d'un taux de 9,5% à 14% — les salaires n'ont pas augmenté comme les taux d'intérêt! — et beaucoup ont dû mettre leur maison en vente. Le problème, c'est que les maisons ne se vendent pas. Les gens demeurent locataires et attendent. Ils économisent, quand ils le peuvent. Sinon, ils végètent, surtout depuis l'entrée en vigueur des taxes.»

Avec toutes les mises à pied survenues dans la région, Diane a constaté que de plus en plus de clients, qui touchaient des prestations de chômage, viennent maintenant échanger des chèques de BS: «*Et ce ne sont pas nécessairement des gens sans instruction, commente-t-elle. C'est que des jobs, il n'y en a pas!*» Aussi pense-t-elle que ce phénomène ira en s'amplifiant.

La situation n'est pas sans inquiéter grandement les personnes âgées, qui se demandent si les gouvernements, qui coupent partout, ne vont pas finir par s'attaquer à leurs pensions. «*Les débats sur la souveraineté les remplissent d'insécurité, reprend Diane Ménard. Elles ont peur d'y perdre beaucoup. Il y a là toute une tâche d'éducation à faire...»*

Les restrictions que les gens s'imposent ne se limitent pas à l'achat d'une maison, d'une auto: «*Ça va jusqu'à se demander si on va avoir d'autres enfants. Parce que si tu veux travailler à plein temps et mettre tes enfants en garderie, il faut que tu gagnes cher!*

«*Quant à moi, les enfants, j'en ai fait ma priorité. C'est déjà un luxe d'avoir des enfants et une maison; alors, le reste, sorties, voyages, on verra plus tard. Je ne veux pas me retrouver, quand ils auront 15 ans, dans l'incapacité de payer leurs études. Et moi, j'ai un mari. Alors, chapeau aux monoparentales!*»

Dans le secteur santé, on en a gros sur le coeur!



Diane Desroches et Françoise Labrosse-Sabourin, toutes deux infirmières-auxiliaires à temps partiel, la première à Québec et la deuxième en Montérégie, représentantes de leur région au comité provincial des infirmières-auxiliaires de la FAS-CSN, en ont gros sur le coeur. «*L'État tape toujours sur les plus petits, on est la cible de choix!*, s'exclame Françoise. Avec la loi 160 et la perte d'ancienneté, nos revenus ont baissé; il y en a même qui ont perdu leur emploi. Comme si ça ne suffisait pas, ils décident maintenant de geler nos salaires. Pendant ce temps, les cadres, eux, ont droit à 2,5%; sur un salaire de \$70000, ça représente un bon montant!»

«*Quant aux policiers — qui ne sont pas précisément des bas salariés — ils ne sont pas touchés, renchérit Diane Desroches. La fois de la coupure de 20% en 1983, le gouvernement ne les avait pas touchés non plus. Mais pour nous, c'est décret par-dessus décret. Si on ajoute à tout cela les nouvelles taxes, la coupe déborde. Nous, la confiance envers les dirigeants politiques, c'est fini...»*

Ces nombreuses attaques gouvernementales au pouvoir d'achat des petits salarié-es se sont accompagnées de coupures dans les ressources, les équipements, les services: «*Il n'y a même plus d'espoir au bout du tunnel, reprend Françoise Labrosse-Sabourin. Les gens sont complètement démotivés. On a beau faire notre possible, quand on est surchargés, on est toujours insatisfaits de notre travail. On n'a pas le temps de coiffer les bénéficiaires en perte d'autonomie, de leur brosser les dents; on est même obligés de mélanger leur nourriture! Et les bénéficiaires, qui nous voient courir tout le temps, s'en ressentent, ils nous en parlent.»*

Tous ces reculs donnent à penser que, contrairement aux dires du ministre Côté, sa politique de la santé n'aura pas pour effet de garantir la qualité des soins de santé: «*Cette politique va-t-elle créer des emplois ou en abolir encore d'autres?* enchaîne Diane Desroches. *Est-ce que les gens vont devoir payer pour obtenir des soins? Nous avons de gros points d'interrogation par rapport à l'avenir de la santé chez nous!*»

Nous ne faisons que nous appauvrir



Maurice Lemelin est concierge à l'école La Maisonnée à Rock-Forest et vice-président du Syndicat des employé-es de

soutien scolaire de Sherbrooke; c'est ainsi qu'il commente la situation économique actuelle. «*Depuis les décrets de 1982 dans le secteur public, nous ne faisons que nous appauvrir. Les gens grondent de plus en plus. On se demande qui a intérêt à maintenir de telles politiques qui créent l'inflation et la récession par de tels choix budgétaires et les hausses de taxe.*»

Dans le réseau de l'éducation, comme ailleurs dans le secteur public, les choix budgétaires du gouvernement se sont fait ressentir sur les services offerts comme sur les salaires des employé-es. Coupure de postes et augmentation de la tâche chez les enseignants, le personnel spécialisé et le personnel de soutien. «*Si au début on prenait avec un grain de sel le fait que les ministres et députés se votaient de considérables augmentations de salaire en comparaison de ce qui était offert aux employé-es de l'État, ce n'est plus vu d'un même oeil aujourd'hui*», d'expliquer Maurice.

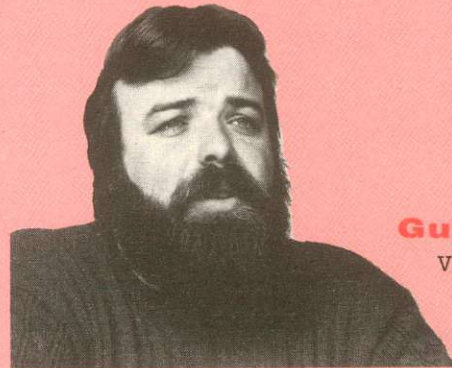
«*Pour les gens, la situation n'est plus acceptable. Les taxes augmentent de toutes parts. Lors des premières coupures, les gens acceptaient de se serrer la ceinture mais là ça fait depuis 1982 qu'on nous demande de nous serrer la ceinture*», poursuit-il.

«*Nous sommes de plus en plus touchés par les différentes politiques du gouvernement. Au début, nous pouvions absorber des coupures de salaire de 1 à 2 pour cent mais l'accumulation des huit dernières années, c'est trop, il y a toujours un manque à gagner. Chez les manuels, on ne parle pas de luxe mais du maintien des denrées de base. Avec un salaire annuel de \$26,000, soit approximativement \$375 par semaine, il y a une semaine de salaire qui va pour le loyer, une autre pour l'épicerie, une autre pour l'essence et le paiement de la voiture. À la fin du mois, il ne reste pas grand chose pour tout le reste.*»

«*Les gens courent les bons marchés pour tout, ne parlent plus de voyages et s'achètent des voitures usagées. Les budgets sont beaucoup plus serrés qu'ils ne l'étaient. Nous sommes nous aussi des contribuables et nous n'arrivons plus à boucler la boucle et nous voyons bien que les politiques actuelles du gouvernement créent du chômage et encore plus de gens sur le BS, l'insatisfaction ne cesse de monter*», d'ajouter Maurice Lemelin.

NOUVELLES CSN 324 page 12

L'insécurité règne partout



Guy Fortin travaille comme manoeuvre dans la construction depuis 1978 et est

fort actif au sein du Syndicat de la construction de Québec (CSN) où il est vice-président. Comme la grande majorité des salarié-es de cette industrie, il n'est pas très tendre à l'endroit du gouvernement québécois qui menace sérieusement le libre exercice de la négociation. «*En proposant le gel des salaires dans le secteur public, le gouvernement empêche des dizaines de milliers de travailleurs et de travailleuses de négocier leurs conditions de travail, tout comme il l'a fait dans la construction l'année dernière.*»

Selon lui, le gouvernement ne fait pas des choix équitables. «*Il frappe toujours sur ceux et celles qui ont les salaires les plus bas et ménage tant les entreprises que les hauts salariés. Le gel des salaires n'est pourtant pas une solution pour relancer l'économie. Au contraire, cette mesure aura des conséquences très graves sur notre économie régionale. Les travailleuses et les travailleurs du secteur public injectent beaucoup d'argent dans la région de Québec et le geste du gouvernement ne fera qu'accroître l'insécurité qui règne partout.*»

«*Les gens écoutent les nouvelles, lisent les journaux, et il n'y a rien de bien rassurant actuellement. D'autant plus qu'avec la récession, ils n'auront pas d'autre choix que de remettre certaines dépenses à plus tard. Dans tous les secteurs, l'impact de la décision du gouvernement se fera sentir très fortement.*»

Guy Fortin craint d'autre part que l'industrie de la construction ne subisse le désengagement financier du gouvernement dans le secteur du recyclage de la main-d'oeuvre et la formation professionnelle. «*La tendance actuelle va dans ce sens et nous croyons que Québec sera tenté de reprendre la proposition de la Commission Picard-Sexton qui proposait de remettre aux parties syndicale et patronale la gestion des programmes de formation et de recyclage, sans y mettre les sommes nécessaires.*»

Selon lui, le gouvernement devrait reconformer son engagement financier et revoir complètement sa politique fiscale «*plutôt que de s'en prendre aux gagne-petits*».

Le micro attaqué

Ces dernières semaines, plusieurs propriétaires de médias se sont affairés à rationaliser leurs opérations, ce qui s'est traduit par une saignée sans précédent dans le secteur des communications: restrictions de \$108 millions à Radio-Canada, incluant la fermeture de trois stations régionales de télévision; compressions à Télévision Quatre-Saisons: dix pertes d'emplois dont six aux nouvelles, retrait de certaines émissions, affectant une quarantaine d'employé-es de l'ingénierie, gel appréhendé des salaires; abolition d'une quinzaine de postes permanents dont deux à l'information à l'hebdo *Le Réveil* du Saguenay-Lac-Saint-Jean, propriété de Québecor; compressions à *La Presse* se traduisant par une dizaine de mises à pied; rationalisation à CKVL-CKOI entraînant 27 pertes d'emplois et la fermeture de la salle des nouvelles; 200 mises à pied à Télé-Métropole; proposition de travail partagé à Radio-Nord; menace de fusion à la Maison de la presse du groupe Hollinger.

Tout en affirmant vouloir redresser la situation économique de leurs entreprises, la majorité des employeurs se sont refusés à dévoiler aux syndicats les informations pertinentes. Plusieurs ont invoqué le partage difficile de l'assiette publicitaire. *«Ils devraient cesser de se tirer dans les jambes et admettre tout simplement qu'ils ne peuvent persister à vendre la publicité aux coûts actuels, soit 47% de moins qu'en Ontario»*, a commenté Chantale Larouche, secrétaire générale de la Fédération des communications (CSN), qui représente 5000 syndiqué-es de la presse écrite, radio, télévision, câblodistribution, cinéma et photographie.

Des attaques antisyndicales

Plus inadmissible encore aux yeux de la FNC, nombre d'entreprises ont profité de la situation économique pour tenter de se débarrasser des syndicats. Ainsi, après avoir mis à pied 27 employé-es, CKVL-CKOI a fermé le service des nouvelles pour le remplacer par le réseau NTR, même si, selon le syndicat, la convention collective l'interdit clairement, tout comme elle interdit à l'employeur de s'attaquer au plancher d'emplois.

Cependant, une sentence arbitrale, rendue le 8 avril 1991, a donné raison à l'employeur en le libérant de l'obligation de respecter la convention collective en cas de difficultés financières. La FNC évalue présentement les recours possibles. Rappelons que le syndicat a réaffirmé récemment sa volonté de participer à une véritable

relance de l'entreprise, ainsi qu'il l'avait fait à l'été 1990, en acceptant entre autres l'abolition de 11 postes (9 préretraites et 2 rachats d'emploi).

Une latitude excessive

«Les propriétaires de médias devraient être soumis à des règles beaucoup plus strictes!», s'indigne Chantale Larouche. Le mandat d'origine des médias est d'informer adéquatement le public qu'ils desservent. Or, la décision de CKVL-CKOI de supprimer la salle des nouvelles pour s'abonner au réseau NTR, l'adhésion de nombreux autres médias à ce genre de pratique, ainsi que la décision de Radio-Canada et de Télé-Métropole d'abandonner les services aux régions constituent de bons exemples de la trop grande latitude laissée aux propriétaires.»

La qualité de l'information et des programmations ne semblent plus prioritaires pour les propriétaires de médias. Ni même pour le CRTC, qui laisse faire sans réagir. Du moment que ses normes quantitatives soient respectées et que les usagers ont l'impression d'être bien informés...

Les profits générés par cet usage abusif du bien public ne sont pas, non plus, soumis à des obligations suffisamment sérieuses, de l'avis de la FNC, qui réclame depuis longtemps du CRTC que les propriétaires d'entreprises de presse soient tenus de réinvestir leurs profits dans ces mêmes entreprises: *«Il ne s'agit pas seulement d'assurer le développement des médias, mais aussi d'enrichir leurs programmations», d'expliquer la secrétaire générale de la FNC.»*

Pour la fédération, c'est l'avenir même du secteur des communications qui est en jeu: *«Sans une hausse des coûts de la publicité, un financement adéquat des services de radio et de télévision publiques et le respect des mandats des entreprises de communication, l'ensemble du secteur se détériorera et les usagers seront privés de leur droit à des services de qualité», conclut Chantale Larouche.*



LA SEMAINE DU FRANÇAIS

A U T R A V A I L

Du 15 au 19 avril, c'est la semaine du français au travail. Pour la CSN, il s'agit d'un moment privilégié dans l'année pour rappeler l'importance du français comme langue de travail et faire valoir les droits linguistiques des travailleuses et des travailleurs.

Cette préoccupation, la CSN l'a depuis longtemps. D'ailleurs, cette année, à deux reprises, la CSN a rappelé au gouvernement l'importance de renforcer par divers mécanismes la place du français dans la société québécoise et, plus particulièrement, sur les lieux de travail.

Elle l'a fait devant la Commission Bélanger-Campeau, mais aussi devant la Commission de la culture du gouvernement du Québec qui recevait les divers mémoires sur son énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration.

Le français, nous en faisons un usage quotidien. Parfois, les problèmes linguistiques sur les lieux de travail sont insidieux. Bien des choses sont francisées (termes usuels, outils de travail, etc), de telle sorte qu'on a l'impression que tout est en français. Pourtant, dans les entreprises où nous travaillons, plusieurs produits utilisés proviennent du Japon, de l'Allemagne ou des États-Unis et les étiquettes sont donc dans la langue d'origine.

S'il s'agit de produits dangereux, nous pouvons subir un accident de travail en manipulant un tel produit dont on comprend mal et même parfois aucunement les instructions.

Le français doit être partie intégrante des conditions de travail. Évoluer dans un milieu où toute information est immédiatement accessible dans sa langue, c'est faciliter d'autant l'accès à toutes ces informations.

CONCOURS DE FRANÇAIS

Dans le cadre de la semaine du français au travail, la chronique de français de *Nouvelles CSN* se transforme en concours. Voici les règles du jeu: vous répondez aux questions qui suivent et vous nous retournez le coupon-réponse. Le 3 mai 1991, nous procéderons au tirage de deux billets gagnants. Vous avez donc jusqu'au 2 mai inclusivement pour nous faire parvenir votre réponse.

Toutes les réponses reçues seront mises dans une boîte et nous pigerons jusqu'à ce que deux billets ayant les bonnes réponses soient tirés. Le premier prix est un dictionnaire *Robert 1* d'une valeur de \$53,95 et le second prix est une grammaire intitulée *Aide-mémoire grammatical* de Michel Therrien, d'une valeur de \$25,00.

Les noms des gagnant-es ainsi que les réponses de ce concours seront divulgués dans le numéro de *Nouvelles CSN* qui suivra le tirage.

Corrigez les anglicismes suivants, indiqués en italique:

1. Mettre une liste à *date* _____
2. Il sera absent *la balance* de la semaine _____
3. Des *bénéfices marginaux* sont offerts _____
4. *Loger* un grief _____
5. Recevoir un *bonus* _____

Quel est l'équivalent français de:

1. Burn-out _____
2. Fax _____
3. Bumping _____
4. Gyproc _____
5. To cancel _____

Remplissez le blanc correctement dans:

1. Il n'a pas le sourire, bien qu'il _____ en vacances;
a) parte; b) part ou c) partira.
2. _____ marée basse;
a) à la; b) à; c) de ou e) en.

Vrai ou faux

1. Une craque est un mensonge par exagération? _____
2. Contredisez est l'une des formes du verbe contredire? _____

COUPON-RÉPONSE

Nom: _____
Adresse: _____
Tél.: _____
Nom de votre syndicat: _____
Emploi: _____



Vous retournez le tout à:

Jacqueline Rodrigue, Service de l'information CSN
1601, De Lorimier, Montréal (Québec)
H2K 4M5

Un 1er mai pour l'emploi

La récession qui s'abat sur le Québec donne un caractère particulier aux activités du 1er mai, Fête internationale des travailleuses et des travailleurs. Sous le thème *Bâtir le Québec par l'emploi*, l'ensemble des manifestations organisées par la CSN et ses organismes affiliés veut rappeler l'urgence pour les travailleuses et les travailleurs de participer de façon active au maintien et au développement de l'emploi.

Le droit à l'information

Un des moyens de faire la promotion d'emplois de qualité est d'abord de connaître tout ce qui concerne le fonctionnement de l'entreprise. Les décisions de l'employeur touchant l'avenir de l'entreprise influencent de façon importante les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs et ceux-ci doivent la questionner sur le niveau des ventes, le carnet de commandes, les nouveaux marchés, la concurrence, la gestion, les changements technologiques, les projets d'investissements, l'organisation du travail, etc. En disposant du portrait de leur entreprise, les travailleuses et les travailleurs pourront alors agir et faire les propositions qui s'imposent.

Ainsi, dans la foulée du dernier congrès de la centrale, la CSN et les fédérations du secteur privé invitent les syndicats à poser un geste symbolique, le

1er mai, en déposant à leur employeur une clause sur le droit d'accès à l'information. La transparence économique de l'entreprise est aujourd'hui devenue une nécessité, compte tenu que certains employeurs profitent de la récession pour obtenir des concessions, même si l'entreprise n'est pas véritablement dans une situation difficile.

Dans un deuxième temps, des représentants des fédérations du secteur privé et des conseils centraux rencontreront, entre le 5 et le 20 mai, tous les députés fédéraux et québécois afin de leur remettre et de leur expliquer l'ensemble des revendications de la CSN pour contrer les

effets de la récession et promouvoir l'emploi.

Manifestations

À Montréal, le conseil central organise une manifestation dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Le rassemblement est prévu à 18h30, le 1er mai, à la station de métro Pie IX (près du stade olympique) et une soirée de solidarité suivra à l'Aréna Préfontaine.

Dans les autres régions du Québec, plusieurs activités se dérouleront. À Québec (1er mai), une caravane de solidarité visitera les syndicats en conflit et il y aura par la suite une soirée de solidarité. De telles soirées auront également lieu dans le Sud-Ouest (26 avril), dans les Bois-

Occupation du bureau du ministre du Travail

À la suite d'une courte occupation au bureau du ministre du Travail, le 27 mars à Québec, une vingtaine de travailleurs de la construction, avec à leur tête le président de la CSN-Construction, Olivier Lemieux, ont obtenu un entretien de près de 30 minutes avec le ministre Normand Cherry. Pendant ce temps, à l'extérieur, quelque 200 travailleurs manifestaient sur la rue Saint-Amable.

Le sujet? La brûlante question du régime de sécurité du revenu et d'emploi, revendiqué depuis plus de 25 ans par les membres de la CSN-Construction, qui a fait l'objet des travaux d'une importante commission (Picard-

Sexton) en 1990.

Au cours de cette rencontre improvisée, le ministre du Travail, lui-même ancien militant syndical, a reconnu qu'il soumettrait ce printemps un plan de travail au conseil des ministres sur l'ensemble des recommandations du rapport Picard-Sexton, dont la question de l'instauration d'un ré-

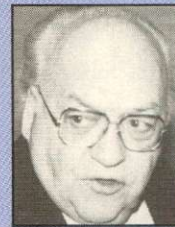
gime de prestations supplémentaires à l'assurance-chômage pour les travailleurs de la construction.

Olivier Lemieux a également fait part au ministre Cherry de ses craintes devant un désengagement financier du gouvernement dans les programmes de formation professionnelle. En effet, parmi les 62 proposi-

tions contenues dans le rapport Picard-Sexton, remis en juillet dernier, il est question de remettre aux parties syndicales et patronale la gestion de ces programmes. La CSN-Construction a réclamé du ministre qu'il assume toutes les dépenses nécessaires, s'il devait suivre cette voie.

Bonne retraite, Louis

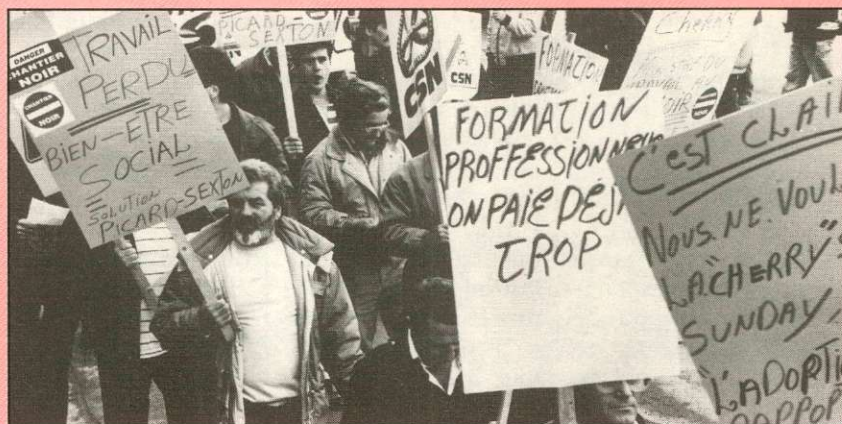
Louis Laberge vient d'annoncer qu'il prend sa retraite. Une retraite bien méritée, après 47 ans de syndicalisme, dont les 27 dernières à son poste de président de la FTQ. Ce qui, en soi et au delà de toute autre considération, demeure un exploit hors du commun. Participant il y a deux ans à une fête organisée en son honneur, Gérald Larose



déclarait: «Dans un Québec où on a trop tendance à porter aux nues n'importe quelle étoile filante de la garde montante des affaires, je veux souligner les 25 années de leadership de cet authentique représentant du monde ouvrier québécois.» Bonne retraite, Louis. La CSN vous salue!

Francs (26 avril), à Sorel (27 avril), à Granby (1er mai) et sur la Côte-Nord (3 mai). À Drummondville (28 avril) et Rimouski (1er mai), on soulignera le 1er mai par un brunch,

alors qu'à Trois-Rivières (1er mai), les députés seront visités. À Thetford-Mines, le conseil central tiendra pour sa part son traditionnel tournoi de quilles le 1er mai.



Coopérative à Saint-Césaire **Une première dans l'enseignement**

Les employé-es de soutien et les enseignant-es du Collège privé de Saint-Césaire, situé dans la région de Granby, se sont donné la main pour éviter la fermeture de leur collège et ils ont créé une coopérative de travail. Ainsi, une quarantaine d'employé-es prennent la relève des Frères de Sainte-Croix dans ce pensionnat qui peut recevoir plus de 400 étudiant-es du ni-

veau secondaire. Les coûts d'opération de cette nouvelle coopérative sont évalués à plus de \$3 millions. Pour sa part, le secrétaire de la Fédération des employé-es des services publics (CSN) François Juneau, a déclaré: «Plutôt que de se laisser abattre et d'être défaitistes, les employé-es ont donc décidé de contrer la fermeture de leur collège et ainsi conserver leurs emplois».



François Juneau, de la FEESP-CSN, Louis Bazinet et Frank Graham, employé-es, et Pierre Marin, de la Caisse populaire des syndicats nationaux, trinquant à la santé de la nouvelle coopérative de travail du Collège de St-Césaire.



Lors de la rencontre des 18 syndicats de CLSC de la région administrative de Québec sur les implications de la réforme de la santé et des services sociaux du ministre Marc-Yvan Côté, le président de la CSN Gérald Larose, qui est lui-même organisateur communautaire dans un CLSC, a discuté avec les quelque 70 participant-es des liens entre l'avenir constitutionnel du Québec et les choix politiques que nous avons à faire dans le domaine social. «Il faut se donner un État, mais il ne faut pas laisser aller l'État», de préciser le président de la CSN, en faisant allusion aux programmes que nous devons maintenir et améliorer pour faire reculer l'appauvrissement des Québécois.

Bienvenue! **Trois cents nouveaux membres**

Tracy

À la fin du mois de mars, les 22 employés de la Coop de consommation du Richelieu, à Tracy, ont joint les rangs de la Fédération du commerce.

Côte-Nord

Les 87 travailleuses et travailleurs de la Tourbière Sogevex de Pointe-Label, sur la Côte-Nord, ont aban-

donné le local 791 de la FTQ pour adhérer à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt.

Sherbrooke

À Sherbrooke, une soixantaine de salariées de l'Hôtel des Gouverneurs ont quitté les Métallos (FTQ) et sont devenus membres de la Fédération du commerce de la CSN. Avec

10 000 membres dans l'industrie hôtelière, la Fédération regroupe plus de la moitié des syndiqués-es de ce secteur.

Longueuil

Les 135 employé-es de la compagnie Aks-tel, à Longueuil, se sont affiliés à la Fédération de la métallurgie de la CSN à la fin du mois de mars.

La question de l'immigration: tout se joue dans la Métropole

La CSN, le Conseil central de Montréal et le comité immigration de la CSN présentaient, le 26 mars, un mémoire conjoint sur l'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration devant la commission de la culture du gouvernement du Québec.

Dans son mémoire, la CSN a mis en garde le gouvernement contre l'aspect utopique de ses perspectives de régionalisation de l'immigration. Dans ce dossier, tout se joue à

Montréal mais curieusement, comme l'ont rappelé les membres de la CSN devant la commission, l'énoncé politique du gouvernement n'y consacre pas une ligne.

Pour la CSN, à l'heure où la société québécoise est sur le point de déterminer son avenir en tant que nation, il faut envisager la question de l'immigration comme un élément capital de ce processus. Toutefois, tout réaménagement de la politique d'immigration devra

tenir compte aussi de la réalité socio-économique du Québec. Actuellement, la région métropolitaine accueille près de 90 pour cent des immigrantes et immigrants.

Des politiques d'intégration doivent répondre prioritairement aux besoins spécifiques de cette région et assurer le rattrapage qui s'impose. À cet égard, le gouvernement du Québec doit non seulement consentir les ressources nécessaires, mais aussi s'engager à sou-

tenir le développement économique, social et culturel de Montréal.

Des solutions concrètes

Montréal est déjà une société pluraliste dont la composition ethnique, raciale, culturelle et confessionnelle s'est diversifiée à un rythme extrêmement rapide.

Dans ce contexte, il est impératif pour le gouvernement du Québec, s'il veut atteindre ses objectifs, de mettre de l'avant des politiques cohérentes

qui permettront aux personnes immigrantes de s'intégrer dans toutes les sphères de la société, à l'école et au travail tout autant que dans la vie sociale et politique, tout en respectant les droits de ces personnes.

C'est ainsi que le gouvernement devra modifier, entre autres, ses politiques en matière de langue de travail, d'accès à la syndicalisation, d'égalité en emploi, de reconnaissance des acquis en éducation et de formation professionnelle.

Coalition d'organisations syndicales et populaires à travers le Canada

Les 5, 6 et 7 avril, plus de 70 représentants provenant de quelque 60 associations se réunissaient à Ottawa pour former le Réseau canadien d'action (RCA), une large coalition d'organisations syndicales et po-

pulaires du Canada et du Québec. Il s'agissait en fait de la conversion du *Pro-Canada Network*, qui a changé de nom et modifié ses structures pour assurer une participation pleine et active des organisations québécoi-

ses dans un mouvement pan-canadien.

Pour les organisations membres du RCA, la présence de groupes québécois était rendue nécessaire pour s'opposer efficacement aux politiques fédérales, responsables en grande partie de la récession qui s'abat d'un océan à l'autre. Par la concertation des forces progressistes du Québec et du Canada, le Réseau veut développer un large mouvement de solidarité et opposera une conception différente du développement économique et social à celle qui nous est proposée par le gouvernement fédéral.

En 1991, le Réseau surveillera entre autres les négociations d'un éventuel traité de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Un plan d'action est à l'étude pour s'assurer que ces négociations se fassent dans le respect du développement des pays concernés.

Au Québec, la CSN, la CEQ, Solidarité populaire Québec et la FTQ ont participé à la rencontre.



Garderies Quand on s'en prend aux plus démunis...

Une coalition populaire et syndicale a demandé, le 9 avril, une rencontre avec la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Violette Trépanier, afin que le gouvernement retire les mesures qui ont pour effet de limiter considérablement l'accès aux garderies à des familles qui ont comme unique source de revenus l'aide sociale ou, encore, dont l'un des conjoints reçoit des prestations d'assurance-chômage.

À moins d'être aux études, de participer à un programme de réinsertion au travail, ou d'être référées par les CLSC ou la DPJ, les familles bénéficiaires de l'aide sociale ou d'assurance-chômage qui voudront inscrire leurs enfants en garderie ne pourront dorénavant avoir accès à l'aide financière pour les services de garde à l'enfance.

Ces nouvelles conditions sont en vigueur depuis le 8 avril. Elles ont été révélées à la fin du mois de mars, lors de l'annonce des crédits alloués par le gouvernement du Québec à l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE) pour la période 1991-1992.

La coalition estime que des milliers d'en-

fants ne pourront, à l'avenir, fréquenter les garderies à cause de ces nouvelles conditions. Cette situation inquiète d'autant la coalition que le nombre d'assistés sociaux va atteindre les 600 000 cette année, alors qu'on s'attend que le taux de chômage officiel variera entre 12,5% et 13% au Québec, l'été prochain.

Conséquences néfastes

«En remettant en cause l'accessibilité aux garderies pour les familles les moins bien nanties de notre société, c'est l'avenir même des enfants que le gouvernement hypothèque», de dire la coalition. Diverses études démontrent en effet que la garderie est un milieu stable qui favorise le développement et la socialisation des enfants. De plus, l'accès à des services de garde à l'enfance est également une condition indispensable à la recherche d'emplois pour les personnes prestataires de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage.

Pour la coalition, ces nouvelles mesures s'inscrivent dans le cadre des politiques générales des gouvernements qui visent à réduire les programmes sociaux.

Décès de Roger Mathieu

Roger Mathieu, qui présida la CSN de 1958 à 1961, est décédé le 11 avril à l'âge de 69 ans. C'est sous sa présidence que la CTCC se déconfessionnalisa et transforma son nom pour devenir la CSN. Il avait succédé à Gérard Picard et c'est Jean Marchand qui devait le remplacer. Journaliste à *La Presse*, il avait fallu une grève de 13 jours des journalistes — qui avaient d'ailleurs défié une injonction leur interdisant tout piquetage — pour obtenir de la direction du journal que Roger Mathieu puisse jouir d'un congé sans solde afin d'accéder à la présidence de la centrale. Dès la deuxième journée de grève, ils avaient publié *La Presse syndicale*, tirée à 100 000 exemplaires. Sur la photo, on le voit debout alors qu'en novembre 1960, il présentait au gouvernement Lesage un mémoire sur l'assurance-hospitalisation.



134 nouveaux membres à la FNEEQ

C'est dans une proportion de 80% que les 134 enseignantes et enseignants du Collège Marie-Victorin, dans l'Est de Montréal, ont décidé de s'affilier à la CSN et à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).

L'isolement et le manque de ressources de leur syndicat indépendant ont grandement motivé leur choix. Ce syndicat entend mener une bataille pour que le Collège Marie-Victorin, un CÉGEP privé qui dispense de l'enseignement autant géné-

ral que professionnel, devienne un CÉGEP public.

La FNEEQ était un choix naturel pour les membres de ce syndicat, puisqu'elle a vécu une expérience semblable lorsque le Collège de la Beauce a été transformé en CÉGEP public.

NOUVELLES CSN PARTOUT

Nord-Ouest québécois

Le Grand canal d'eau douce

Serge Lefebvre, président du Conseil central du Nord-Ouest, est de toutes les bonnes causes dans la région. Lorsque la directrice du *Devoir*, Lise Bisonnette, native de Rouyn, invite ses anciens concitoyens à un dîner à \$150 au bénéfice du dernier quotidien québécois indépendant, il est membre des «Amis du Devoir», le comité qui organise l'événement. Et lorsqu'on organise le deuxième colloque régional sur l'environnement, le 20 avril à Senneterre, il accepte d'animer un atelier, en plus d'apporter le support logistique du Conseil central aux organisateurs.

Il faut dire que le colloque soulève cette année un sujet qui éveille toute sa passion de militant. On se souvient du projet, il y a quelques années, de détourner des rivières pour vendre de l'eau douce aux Américains. On croyait le projet enterré, après avoir été copieusement dénoncé tous azimuts. Or voilà qu'on découvre l'existence à Amos d'une entreprise de lobby, la Grand Canal Company, qui fait la promotion d'un méga projet de détournement d'eau douce vers les États du Midwest américain, aux prises avec un phénomène de désertification depuis plusieurs années. Pour alimenter le Grand Canal en question, il faudrait élever les niveaux d'eau en constituant de prodigieux réservoirs à même les ressources de la région de la Baie James. Selon certaines interpréta-

tions, la construction des grands barrages hydroélectriques serait commandée autant pour alimenter le Grand Canal que pour les besoins d'exportation d'électricité.

En constituant les réservoirs d'eau au plus tôt, on pourrait

commencer les livraisons dans 20 ou 30 ans. Les États américains, victimes d'une désertification alors avancée, paieraient l'eau douce à prix d'or à ce moment-là. Vingt ans, c'est le temps qu'il faut pour abaisser les taux de contamination au

mercure et obtenir une eau acceptable pour la consommation. Vingt ans, c'est en tout cas largement suffisant pour abaisser les résistances de la population locale, si les promoteurs du projet y vont de leurs mil-

lions, comme il n'en faut pas douter. Mais les environnementalistes voient les choses d'un autre oeil que le premier ministre Bourassa. La colonisation du nord a assez duré, disent-ils.

Québec

La clause orphelin est cassée

Les 250 employé-es des Rôtisseries Saint-Hubert de la région de Québec, syndiqué-es à la CSN, ont finalement réussi à casser la «clause orphelin», que pratique la chaîne de restauration dans tout son réseau. En vertu de cette clause, un employé embauché après telle date ne pouvait jamais atteindre le maximum de l'échelle, une stratégie salariale fort avantageuse pour le patron dans une entreprise où le roulement de personnel est élevé. Les employés réclamaient le rattrapage avec leurs collègues de Montréal. C'est fait. Ils n'avaient aucun congé maladie. Ils en ont jusqu'à 32 heures maintenant. Les serveuses étaient au salaire minimum, ou tout proche. Elles ont maintenant 5.05\$ l'heure, et 5.57\$ en août 92.

Sainte-Monique de Nicolet

Tout le monde dehors, je ferme!

Mercredi le 27 mars dernier, Luc Bellemarre est entré dans le bureau du patron de Industries Raymond Payer de Sainte-Monique de Nicolet pour l'informer que ses employés venaient d'adhérer massivement à la Fédération de la métallurgie CSN. Entouré des 20 travailleurs de l'usine, Luc a commencé par décliner son identité: organisateur syndical CSN. Une se-

conde de silence fut suivie de cet élan du coeur du patron: «Dehors tout le monde! Je ferme la boîte.»

Nouveau silence théâtral, qui prend une allure tragi-comique lorsque le patron enchaîne finalement: «OK, on devrait être capable de se parler.» Le patron de Industries Raymond Payer devra parler de santé-sécurité au travail, lui qui fermait un des deux ventilateurs à l'atelier

Thetford

Télévidéance, fin et suite

Les travailleurs de la télévision communautaire de la région de l'amiante (TVCRA) ont demandé au Conseil central de Thetford d'exercer des pressions auprès de la direction du groupe COGECO, qui vient de supprimer une contribution de \$13 500 qui permettait la diffusion de *Télévidéance*. Il s'agit d'une émission d'information régionale hebdomadaire d'une heure: «Cette décision nous affecte beaucoup», dit Line Lachance, présidente du Conseil central. C'était un des rares médias qui diffusait nos communiqués de façon

régulière, avec l'hebdo régional, le *Courier de Frontenac*.

La disparition de *Télévidéance* survient après la fermeture du bureau de *La Tribune*, qui n'a plus qu'un pigiste à Thetford. Quant au correspondant permanent du *Soleil*, il est peu friand de nouvelles syndicales, semble-t-il. En dernière minute, on apprend qu'une compagnie de l'amiante, Lab Chrysotile, s'offre à prendre la relève de COGECO pour faire revivre *Télévidéance*. Tant mieux! Les extracteurs d'amiante ont beaucoup à se faire pardonner...



Plaidoyer pour la dignité

Dans la zone de Boca Chica, en République Dominicaine, sept usines sucrières sont concentrées dans une région de «bateyes» où près de 60 000 travailleurs, en très forte majorité d'origine haïtienne, aspirent toujours à la dignité.

Il y a, dans toute la République Dominicaine, de 800 000 à 1 million d'Haïtiens; les trois quarts auraient droit à la nationalité dominicaine. Les Haïtiens reçoivent plutôt un traitement qui révolte des politiciens comme Gus Yatron (démocrate, Congrès américain) qui a suggéré l'an dernier de réduire l'aide américaine à Santo Domingo de \$1 million pour financer des programmes visant à améliorer la vie des coupeurs de canne haïtiens.

Que faut-il donc pour que cesse une exploitation que dénoncent un film comme SUCRE NOIR (ONF-Michel Régnier), des organismes comme America's Watch et une télémission comme le Match de la Vie (Télé-Métropole)? J'ai rencontré récemment le révérend Edwin Paraison, coordonnateur de la pastorale haïtienne de l'Église épiscopale dominicaine, que préside Mgr Téléphore Isaac. À noter qu'un bracero haïtien (ouvrier de la base) participe à toutes les réunions du comité exécutif de cet organisme.

M. Paraison a fait parvenir au Bureau international du travail (BIT) des vidéo-cassettes contenant des témoignages de coupeurs de canne et de gardes champêtres (ceux qui ont charge d'empêcher par les armes que fuient les Haïtiens). On espère ainsi une fois de plus faire condamner un pays qui restreint la liberté de mouvement d'une main-d'oeuvre qui ne touche que \$1,50 par tonne de canne coupée.



Le Révérend Edwin Paraison, de l'Église épiscopale dominicaine

Cetecclesiastique rappelle les trois aspects prioritaires de l'action qu'il mène auprès d'une population soumise à des conditions injustes: santé (avec l'aide d'étudiants et de médecins dominicains); éducation et alphabétisation, pour enfants et adultes; assistance juridique et défense des droits humains. C'est souvent ce dernier motif qui fonde le plus souvent les interventions de ces chargés de pastorale. Il faut penser à régulariser le statut d'Haïtiens vivant en République Dominicaine (plusieurs ne savent pas comment réclamer l'inscription d'un enfant à l'état civil, ou encore le «contrat» qu'on leur présente est en créole incompréhensible). Cette pastorale a aussi une «nouvelle vision» de sa mission, un prêtre anthropologue étant chargé d'étudier «ce qu'on peut racheter du vaudou» haïtien. Un Vendredi Saint, M. Paraison dut même interrompre son sermon lors du bruyant passage de RaRa devant son église: «Mais ce serait injuste de notre part de ne pas permettre aux Haïtiens de s'exprimer à

partir de nos traditions»...

Un décret émis en octobre par le président Joaquín Balaguer (no 417-90) promet d'accorder un statut à la main-d'oeuvre de la zafra (récolte de la canne à sucre). Balaguer a affirmé en février qu'une «invasion pacifique» venue du pays voisin lui compliquait la tâche. Faux, rétorque Paraison qui parle de «buscons» (rabatteurs) ayant pour tâche de recruter, souvent sous de fausses promesses, la main-d'oeuvre haïtienne... qui inclut des mineurs pour lesquels il faut entreprendre des démarches de rapatriement.

M. Paraison insiste sur l'importance de la solidarité et des pressions internationales pour amener le gouvernement dominicain à «changer la situation». Il estime que la crainte de rétorsion économique peut constituer l'un des éléments moteurs dans cette disparition des «conditions qui rappellent sous certains aspects l'esclavage». Il faut se rappeler que ces Haïtiens ne peuvent pas totalement faire fi du massacre de 20 00 à 32 000 des

leurs, en 1937, sur ce même territoire dominicain.

Mais nous sommes en théorie dans une ère nouvelle. Depuis 1986, le duvaliérisme n'a plus le haut du pavé en Haïti et l'avènement du président Aristide serait de bon augure pour faire évoluer le dossier. Le régime Duvalier touchait \$3 millions par an en retour de l'assurance qu'il fournirait, à la République voisine, de 18 000 à 22 000 coupeurs de canne; ce type d'arrangement avait des allures de néo-traffic d'esclaves dont profitaient les dirigeants de la société d'État gérant le sucre (CEA).

Le révérend Paraison et son équipe de pastorale visent en somme à faire respecter l'esprit du décret qu'a signé Balaguer et l'esprit du code dominicain du travail. En cela, une nouvelle «condamnation morale» en provenance du BIT serait un poids de plus dans une balance qui doit pencher en faveur de la dignité humaine de ces braceros.

Clément Trudel

René Lévesque

Une date: le colloque sur René Lévesque, le mois dernier, à l'Université du Québec à Montréal. J'y ai été un auditeur attentif pendant les trois jours qu'il a duré. L'événement fut à la mesure de son sujet.

Je ne suis pas un admirateur seulement posthume de René Lévesque. Je n'ai pas de rattrapage à faire pour me classer parmi ceux qui aujourd'hui célèbrent sa mémoire. Pardonnez-moi, mais dans mon sentiment envers cette mémoire, qui est le même que celui que j'éprouvais du vivant du disparu, il se trouve que je suis avec le peuple. Celui-ci ne s'est jamais trompé pour ce qui est de savoir à qui l'on avait affaire avec Lévesque. Cet homme avait le coeur à la bonne place. Le peuple l'a toujours su. On se souvient des foules qui défilèrent devant sa dépouille. Le regret, la tristesse, la gratitude, n'étaient pas équivoques. Puis la foule, maladroite, très gauche, ne sachant comment manifester son émotion au moment où le cercueil fut amené dans la rue, se mit curieusement à applaudir, naïveté admirable et jamais vue...

L'homme historique

Au moment où Lévesque, cinq mois avant la victoire du 15 novembre, était pas mal contesté par son parti, j'eus le plaisir d'écrire, «à la barbe de quelques-uns», dans *Le Jour* du 24 juillet 1976, ces lignes d'appui: «Toute la conscience politique d'aujourd'hui se situe, directement ou indirectement, logi-

quement ou non, dans les conséquences des mouvements d'histoire dont il (Lévesque) a lui-même en bonne partie déterminé le cours. Il faut avoir une bonne dose d'insignifiance pour ne pas s'en rendre compte». Et j'ajoutais: «René Lévesque a, dans l'histoire récente du Québec, une importance tout à fait exceptionnelle et un prix non moins considérable. Il ne faut pas oublier ce léger détail».

Le colloque de mars dernier, presque unanimement, n'a pas dit autre chose. Quelque 65 panélistes y ont présenté autant d'exposés, sans compter les nombreuses interventions de la salle. Qu'en ressortait-il? Une sorte de fresque aux vastes dimensions, grâce à laquelle on pouvait enfin prendre la mesure d'un personnage que l'on connaissait certes mais dont on ignorait, tout de même, nombre de choses qui, lorsqu'on les étale, mettent en lumière l'étonnante fécondité historique de sa carrière.

Cependant, une fois encore, on eut l'occasion de vérifier ceci: il y a, çà et là dans l'histoire, des destinées dont on est impuissant à saisir l'ampleur si l'on n'est pas trop doué du sens de l'extraordinaire. On l'a bien vu à ce colloque; quelques rares exposés, restrictifs, réducteurs, amers, étriqués, furent les plus mauvais de cette fin de semaine. L'un d'eux se terminait à peu près comme ceci: «Après tout, Robert Bourassa est le successeur de René Lévesque...» voilà, n'est-ce pas, ce qui s'appelle le sens des

“ Je n'accepte pas, autant vous le dire d'emblée, votre définition historique de mon rôle. J'ai lu ou suivi assez d'histoire d'ici ou d'ailleurs pour refuser l'idée de l'homme irremplaçable. ”

proportions!

Mais ce n'est pas grave. Il y a ceci, touchant la grandeur: c'est qu'elle finit par apparaître, envers et contre tous, et malgré tout, comme étrangement assurée et définitive. C'était clair, à ce colloque.

Une destinée

L'envergure de René Lévesque me semble une évidence depuis près de trente ans. Après sa défaite électorale de 1973, qui l'avait ébranlé, je lui écrivis une lettre dans laquelle je lui exprimais notre confiance collective et la mienne concernant le sens qu'avait pour nous la mission qu'il devait continuer de poursuivre. Il avait de l'orgueil mais il était surtout humble, si cette contradiction se peut et elle se peut. Il me répondit ceci: «Je n'accepte pas, autant vous le dire d'emblée, votre définition

«historique» de mon rôle. J'ai lu ou suivi assez d'histoire d'ici et d'ailleurs pour refuser l'idée de l'homme irremplaçable.» Mais hésitant sur l'avenir, il ajouta: «D'autre part, il y a la maudite responsabilité: tant de gens qui ordonnent de ne pas lâcher. Bref, je n'y vois absolument pas clair en ce moment!»

Le récent colloque a donné une «définition historique» de ce «rôle». Lévesque aurait eu tendance, je crois, à écarter ce jugement historique très favorable, à s'en garantir, si je puis dire, comme on le voyait parfois écarter ce genre de choses de la main dans les assemblées. Mais il n'aurait pas été bon juge en la circonstance. Nous savons mieux que lui sur ce point: un peuple s'est largement coulé dans sa pensée. Ce n'est pas rien.

Pierre Vadeboncoeur

CHEAP LABOR...



FLASH

Un homme de parole. Un film d'Alain Chartrand

Tous connaissent Michel Chartrand. Tous reconnaissent sa verve, sa fougue, son charisme, sa parole. Chaque fois qu'il est présent à une instance, un colloque, un congrès, il ne laisse personne indifférent. Même silencieux, ses «Ah!!!» puissants peuvent influencer une assemblée et lui valoir une réplique dépassant les cinq minutes réglementaires. *Un homme de parole* est un documentaire qui trace le portrait de cet homme engagé depuis toujours. Ne serait-ce que pour cela, il mérite qu'on aille le voir.

Or, le fait qu'il soit réalisé par Alain Chartrand, un des deux fils de Michel et Simonne, en change toute la portée. Plutôt qu'un seul documentaire sur Michel, il devient une raison pour Alain de se rapprocher de Michel et d'essayer de le comprendre. Dès le début, Alain Chartrand présente tellement bien son film, que je lui laisse la parole: «*Mon père fait partie de ces rares personnes qui ont consacré leur vie à une cause. Son combat pour la justice sociale l'a mené sur tous les fronts depuis cinquante ans. Notre vie familiale s'est ainsi déroulée au rythme des luttes qui le menaient loin de nous, sur le lieu des grèves, dans les manifestations et parfois même en prison. J'ai donc peu connu mon père. Si je fais ce film aujourd'hui, c'est pour comprendre ce grand amour des hommes qui m'a si souvent privé de sa chaleureuse présence ...*»

Le ton est donné. Personnellement, je succombe... Succombez et allez y voir. Vous y trouverez un nouveau Michel Chartrand et un Alain Chartrand que vous connaissez peu...

Au cinéma ONF, au Complexe Guy-Favreau, à Montréal, du 14 au 23 mai. À Québec, au cinéma Le Clap, du 1er au 5 mai.



Les enfants du feu. Un film de Mai Masri

Avec la guerre en Irak, le problème palestinien et l'Intifada sont brutalement revenus dans l'actualité. *Les enfants du feu* arrive donc à point. Elle-même Palestinienne, Mai Masri avait 17 ans quand elle a quitté Naplouse, où elle est retournée quatorze ans plus tard pour rapporter un témoignage sur la vie des enfants palestiniens.

J'ai toujours apprécié les réalisateurs qui étaient capables de passer un message politique de l'intérieur, c'est-à-dire par le quotidien, la famille, les femmes, les enfants.

On comprend davantage l'Intifada par les commentaires des enfants et de leurs dessins que par ce que les médias véhiculent. Lorsqu'on entend les enfants, les adolescents, on a l'impression, par leur conversation,

leur allure, qu'ils ont dix ou quinze ans de plus, qu'ils ont une plus grande maturité que les enfants d'ailleurs.

Fado, cinq ans, raconte: «*Chaque jour, lorsque je reviens de l'école, je me lave les mains, je déjeune, je lave mon assiette, je fais mes devoirs, puis je m'en vais lancer des pierres.*»

Mai Masri a le mérite d'avoir pu tourner son film en déjouant l'armée israélienne qui l'a finalement mise à la porte.

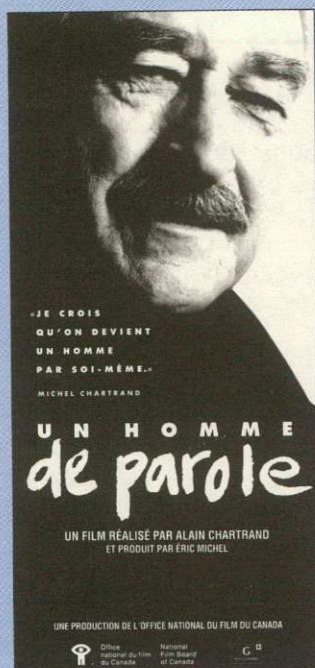
Au-delà du documentaire, le visuel et les raccords de tout ce film sont simplement sublimes. Les couleurs de cette région remarquable telles qu'elle nous les présente méritent, à elles seules, le déplacement.

Ne manquez pas *Les enfants du feu*. Il s'agit d'un grand film.

Les 16, 17, 22, 23 et 24 avril, au cinéma Parallèle, à Montréal.

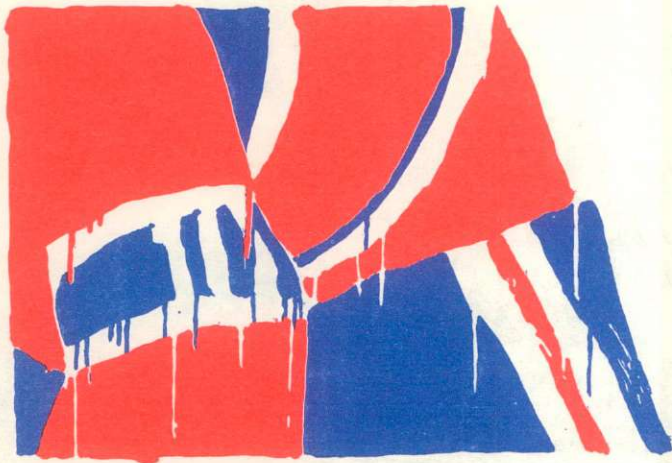
Michel Tremblay
NOUVELLES CSN 324 page 21

CINEMA

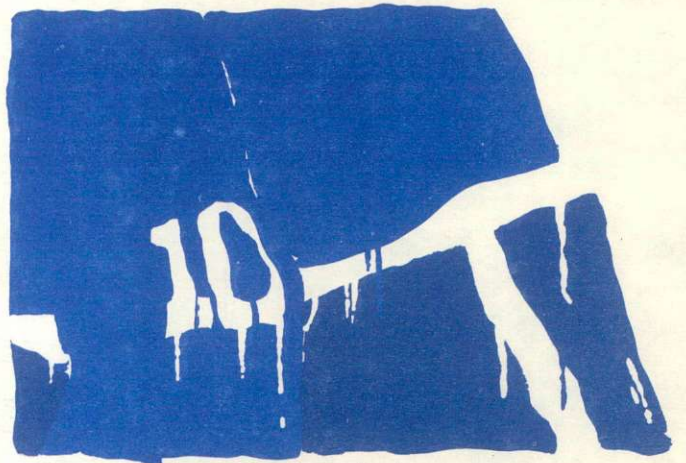


MUSIQUE

Guy! Guy! Guy!



Le numéro 10 selon Lemoyne...



...Le numéro 10 d'après Lemoyne!

La première fois que j'ai entendu un extrait de ce disque, je me trouvais bien calé dans un fauteuil déglingué, d'un cuir incertain, au premier étage souterrain d'un stationnement intérieur de la rue Sainte-Catherine, où je travaillais au salaire minimum pour payer mes études (et tenter de vivre décemment).

Alors que l'humidité me glaçait le corps, la vieille radio au son douteux crachait difficilement des rythmes disco que je ne prise pas particulièrement. J'écoutais, comme à tous les samedis soirs une émission à Radio-Canada, avant de tenter de saisir des bribes de la traditionnelle partie de hockey où le **Canadien** est, depuis des décennies, roi et maître des ondes sportives.

Tout à coup, au beau milieu de cette quasi musique, une chaude voix d'annonceur de radio se fait entendre. J'apprend alors, ô surprise!, tous les gestes nécessaires à l'exécution d'un lancer frappé. Avec les conseils du spécialiste, je connais exactement les différences entre le «*snapshot*», le «*slapshot*», le lancer du poignet et le coup du revers. N'eut été du beat disco, les animateurs auraient peut-être fait jouer la pièce au long, mais enfin.

J'ai tout de même appris qu'il s'agissait du disque de notre **Ti-Guy Lafleur**, où il enseigne aux jeunes tous les trucs pour devenir de bons joueurs de hockey. Ce disque,

qu'on ne retrouve plus maintenant que dans les salons de collectionneurs, au même titre que les gravures de **Serge Lemoyne**, on me l'a offert il y a quelques années, peut-être pour se moquer de toute l'admiration que je vouais (et voue encore) à ce fabuleux joueur de hockey.

Heureusement pour le **Démon blond**, la vidéo est ensuite apparue. Car, non seulement est-elle un meilleur support pour expliquer les rudiments de notre sport national, mais elle a en plus le mérite de ne pas avoir besoin du disco pour l'appuyer. Outre *Lancer*, le disque de **Guy Lafleur**, comprend cinq autres pièces, *Vas-y*, *Savoir patiner*, *Mettre en échec*, *Ya rien pour m'arrêter* et *Marquer un but*. Il est, en outre, abondamment illustré. Pour contredire ses détracteurs ce samedi-là, **Lafleur**, qui était sur son déclin, participa tout de même à la victoire des siens en comptant un autre but extraordinaire.

C'était il y a dix ans. Récemment, je me suis retrouvé dans la même pièce que lui... et, même si je l'ai appelé plusieurs fois, il n'a pas osé me répondre. Il était probablement trop ému. Il est vrai que nous n'étions pas seuls. C'était le 30 mars dernier où, sur la glace du Forum, il marqua son **560e** et dernier but en carrière.

Louis-Serge Houle

Jean Leloup: l'éclosion de la jeunesse

D'un côté, les fans, les groupies, les incondi-tionnel-les d'un **Jean Leloup** plein de verve et de vigueur scandant *Vas-y mon ti-Jean t'es capable*. De l'autre, les plus âgé-es écoutant, appréciant aussi avec l'air amusé de ceux qui sourient à autant de jeunesse.

Jean Leloup? On aime ou on n'aime pas. Mais ce rebelle de la chanson ne laisse personne indifférent. Commenant au **Club Soda** de Montréal une série de spectacles qui le mènera partout en



province, **Jean Leloup** et ses musiciens, **La sale affaire**, ont bien ficelé ce show qui n'est pas sans rappeler la bonne époque du rock. Il y a dans le son **Leloup** un produit qui

ramène agréablement les souches françaises du rock et du blues des **Bernard Lavilliers**, **Pierre Barrouh**, **Jacques Dutronc** et même **Antoine**. Très près éga-

lement des influences rock anglaises et américaines, la mixture Leloup donne un résultat énergétique, quoi que certains en pensent. Le tout donne lieu à une éclatante éclosion de jeunesse. C'est la fougue et la nervosité d'une musique, d'un rythme qui sans avoir encore atteints toute leur pleine maturité rendent compte de pleins promesses.

Thérèse Jean

L'indécence. En ces jours de récession, de mises à pied, de chômage et de BS, l'indécence se porte bien, merci.

Le RCM au pouvoir à Montréal vient de lancer une attaque tous azimuts contre les affiches qui ne répondraient pas à ses critères de bon goût. Il suit en cela les traces de Jean Drapeau et Pax Plante qui, il y a 40 ans, avec l'appui des Ligueurs du Sacré-Coeur et autres punaises de sacristie, avaient nettoyé Montréal de ses impuretés. Et que se le tiennent pour dit tous ces Ballets africains que Monsieur Jos. Marie Savignac, prédécesseur de madame Léa Cousineau à la présidence du Conseil, avait frappé d'interdit.

Constatons donc que le RCM gaspille des énergies qui pourraient être utilisées à meilleur escient et parlons de la véritable indécence. Celle qui devrait faire scandale.

Les salaires et autres revenus des grands patrons du monde canadien des affaires sont affaires privées. Mais quand ces grands patrons veulent que leurs entreprises soient inscrites sur les marchés américains, ils doivent accepter certaines indiscretions pour satisfaire aux exigences de la Securities and Exchange Commission américaine.

Ce qui frappe le plus, dans une liste des plus hauts salariés publiée dans le *Globe & Mail* à partir de ces renseignements, ce sont les "parachutes dorés" prévus pour la plupart d'entre eux. (L'expression est davantage connue sous sa forme anglaise, "golden parachutes"; sans doute parce que ce mode de transport est beaucoup plus utilisé par des anglophones que des francophones. En effet, sur une liste de 45 personnes, on retrouve seulement deux francophones. Et pas une seule femme...)

L'indécence? Quand on pense aux travailleurs de Crouse Hinds, qui déménage son usine de Granby vers l'Ontario, à qui on offre comme compensation 2,5 jours de paie par année de service. Quand on pense aux travailleurs de Goodyear à qui on a dit, en les mettant à pied, qu'à \$18,50 l'heure, ils gagnaient trop cher. Quand on pense à Domtar, dont 1300 employé-es ont perdu leur emploi depuis un an, qui a fermé son usine de planche isolante et arrêté la produc-

tion de son usine de papier de Donnacona. Quand on y pense et qu'on apprend que l'ancien président, James Smith, vient de recevoir, comme paie de séparation, \$857,362 comptant, en plus de son salaire de \$424,160, que le vice-président Raymond Pinard est parti avec \$430,566, que Roger Ashby a quitté avec \$89,179, que le président actuel a en poche un "golden parachute" prévoyant le versement de trois fois son salaire annuel de \$475,000 en cas de départ, on comprend que oui, ça ne peut être que la faute des travailleurs si ça coûte si cher pour faire du papier!

D'autres "golden parachutes". Victor Rice, de Varsity Corp. (anciennement Massey Ferguson, sauvé par le fédéral à coups de centaines de millions payés par devinez qui) recevra 4 fois son salaire annuel de \$2,664,686 quand son humeur le portera à quitter. Le président d'Inco, Donald Phillips, recevra 3 fois son salaire de \$1,808,840. On viendra s'étonner du prix élevé de l'essence après avoir appris qu'on a garanti au président de Ranger Oil 5 fois son salaire de \$423,175.

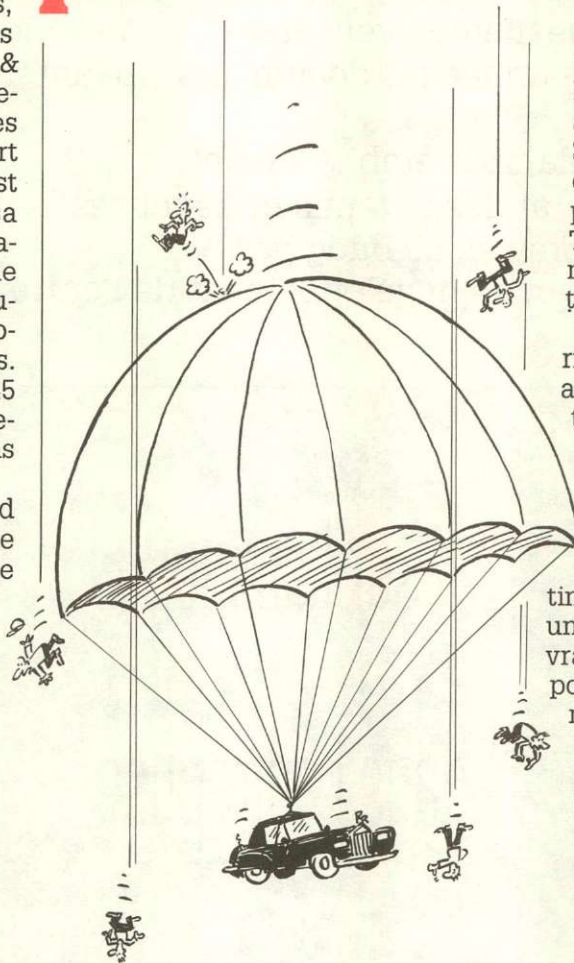
«Le Conseil du patronat estime que faire payer plus d'impôts aux riches ferait fuir l'épargne et les investissements au détriment du maintien et de la création d'emplois au Canada.» Rien de moins. Autrement dit, selon Ghislain Dufour, faisons payer les pauvres. Ce qui est déjà la règle: le 19 mars, le gouvernement fédéral haussait les pensions de vieillesse de \$7,47. Les retraité-es recevront donc \$362,37 au lieu de \$354,92 par mois, ce qui servira à payer TPS et TVQ. Et les bou-bou macoutes continueront d'être aux trousses des assistés sociaux.

Pendant que ces richards se poseront sans pudeur avec leurs parachutes dorés sur tous les terrains de golf de la planète. Pendant que le RCM continuera, comme Tartuffe, de crier: «Couvrez ce sein que je ne saurais voir.» Pendant que des milliers de personnes continueront de recevoir leur "bleu" à une heure d'avis, l'indécence, la vraie, continuera de s'incruster, pour devenir un scandale permanent.

Et un jeune homme de vingt ans, bacc en économie en poche, fera la queue, avec 500 autres, pour postuler un emploi offert dans un restaurant à Saint-Jean. La journée même, il avait dû vendre son poêle et son frigidaire pour payer son loyer.

Michel Rioux

Golden parachutes



Le 1er mai

on dépose une clause

sur le droit d'accès
à l'information

Clause-type

Le monde évolue rapidement. La mondialisation de l'économie transforme la gestion des entreprises, la technologie et l'organisation du travail.

Pour avoir une plus grande prise sur notre travail, pour participer au développement de l'emploi, il faut savoir où va l'entreprise.

L'employeur reconnaît au syndicat le droit d'être informé, à tout moment, de la situation financière et économique de l'entreprise et des projets de l'employeur quant à son développement. À cet effet, l'employeur transmet au syndicat, sur demande, toutes les informations jugées pertinentes pour l'analyse de la situation.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, l'employeur transmet au syndicat à chaque année les documents suivants:

- a) le bilan par établissement;
- b) un état des revenus et dépenses;
- c) les prévisions budgétaires;
- d) le plan de développement de l'entreprise.

À l'occasion du 1er mai, Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, la CSN et les fédérations du secteur privé invitent les syndicats à déposer une clause d'accès à l'information auprès de leur employeur.

Pour agir
sur l'emploi,
il faut savoir ce qui se passe
dans l'entreprise

